



Multiplie les prosternations car tu n'accompliras pas une prosternation sans qu'Allah ne t'élève par cela d'un degré et n'efface l'un de tes péchés.

Abû 'Abdillah (qu'Allah l'agrée), aussi appelé : Abû 'Abdi-r-Rahmân Thawbân, esclave affranchi du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : "J'ai entendu le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) dire : « Multiplie les prosternations car tu n'accompliras pas une prosternation sans qu'Allah ne t'élève par cela d'un degré et n'efface l'un de tes péchés. »

[Authentique] [Rapporté par Muslim]

La cause de ce hadith est que Ma'dân ibn Talha (qu'Allah l'agrée) relate être un jour venu voir Thawbân (qu'Allah l'agrée) et lui avoir dit : « Informe-moi d'une œuvre par laquelle Allah me fera entrer au Paradis ? » ou selon une variante : « Informe-moi de l'œuvre la plus aimée auprès d'Allah ? » Thawbân (qu'Allah l'agrée) se tut, puis Ma'dân (qu'Allah l'agrée) réitéra sa question et Thawbân (qu'Allah l'agrée) resta encore silencieux. Alors, Ma'dân (qu'Allah l'agrée) le questionna encore une troisième fois. A ce moment-là, Thawbân (qu'Allah l'agrée) prit la parole : « J'ai questionné le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) à ce sujet et il m'a répondu : « Multiplie les prosternations car tu n'accompliras pas une prosternation sans qu'Allah ne t'élève par cela d'un degré et n'efface l'un de tes péchés. » Ensuite, j'ai rencontré Abû Dardâ' (qu'Allah l'agrée) et je lui ai posé la même question et il m'a répondu exactement la même chose que Thawbân (qu'Allah l'agrée). Le sens de la parole du Prophète (sur lui la paix et le salut) : - « Multiplie les prosternations... », signifie : Fais en sorte d'accomplir le plus de prosternations possibles. - « ... car tu n'accompliras pas une prosternation sans qu'Allah ne t'élèvera par cela d'un degré et n'effacera un de tes péchés. ». Cela est semblable à la parole du Prophète (sur lui la paix et le salut) lorsque Rabi'ah Ibn Ka'b Al-Aslamî (qu'Allah l'agrée) lui a dit : « Je te demande de pouvoir être en ta compagnie au Paradis. » Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) lui a alors répondu : « Aide-moi pour cela en multipliant des prosternations. » Et dans un autre hadith, 'Ubâdah ibn As-Sâmit (qu'Allah l'agrée) a entendu le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) dire : « À chaque fois qu'un serviteur fait une prosternation, Allah lui inscrit une bonne action, Il lui efface un péché et Il l'élève d'un degré. Demandez-Lui donc de pouvoir accomplir de nombreuses prosternations. » En effet, se prosterner pour Allah fait partie des meilleurs actes d'obéissance et c'est une des manières les plus sublimes pour se rapprocher de Lui étant donné qu'elle renferme l'essence même de la modestie et un [véritable] état de servitude envers Allah, le Très-Haut. En outre, le fait de poser au sol, par terre, la partie la plus noble que l'être humain possède : son visage, contribue encore plus à la valeur de cette adoration.

De plus, ici, le sens du mot : « prosternation », signifie : la prière et tout ce qui se rattache à elle et non pas la simple prosternation car celle-ci n'est pas prescrite de manière isolée. En effet, la règle au sujet des adorations est l'interdiction et l'abstention. Cependant, il est légiféré d'accomplir seule une prosternation comme lors d'une prosternation de récitation [au cours de la lecture] du Coran ou une prosternation de remerciement à Allah pour un bienfait [accordé]. Ensuite, le Prophète (sur lui la paix et le salut) a indiqué la récompense de l'individu lorsqu'il se prosterne et cela correspond à deux immenses bénéfices : - Le premier : « Certes, tu ne feras pas une prosternation pour Allah sans qu'il ne t'élève d'un degré, grâce à elle. », c'est-à-dire : Allah élève le rang de la personne auprès de Lui, Il l'élève dans le cœur des gens et Il l'élève dans ses œuvres pieuses. En fait, à travers cela, Allah t'élève d'un degré [à chaque prosternation]. - Le second : « Il t'efface, grâce à elle, un péché. » L'individu obtient donc la perfection en dissipant ce qu'il répugne et en récoltant ce qu'il aime. En effet, toute personne aime être élevée en degré et à l'inverse, chacune répugne les péchés. Par conséquent, si la personne est élevée en degré et voit ses péchés effacés, alors elle aura obtenu ce qu'elle recherchait et aura été délivrée de ce qu'elle appréhendait.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/3732>

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY

